

DECISION N° 273/22 /MINESEC DU 07 JUIN 2022
Portant désignation de responsables à titre intérimaire dans les
services déconcentrés du Ministère des Enseignements Secondaires

LE MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES,

- Vu la Constitution ;
Vu le décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement modifié et complété par le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 ;
Vu le décret n°2012/267 du 11 juin 2012 portant organisation du Ministère des Enseignements Secondaires ;
Vu le décret n°2018/191 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement, modifié et complété par le décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 ;
Considérant les nécessités de service.

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont, à compter de la date de signature de la présente décision, nommés à titre intérimaire aux postes ci-après dans les services déconcentrés du Ministère des Enseignements Secondaires.

DELEGATION REGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DE L'EST

SOUS-DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES

SERVICE DU BUDGET

Chef du Service par intérim : Monsieur **MASSIKE LOKE Martial**, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, matricule **711 522-F**, précédemment en service dans la même Délégation, poste vacant.

SERVICE DU PERSONNEL ET DE LA SOLDE

Chef du Service par intérim : Monsieur **ATANGANA Silvanius**, Professeur des Lycées d'Enseignement Technique et Professionnel, matricule **632 730-R**, précédemment Inspecteur Pédagogique Régional de Bureautique, en remplacement de Monsieur **NGANKE Maurice**, appelé à d'autres fonctions.

DELEGATION REGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DU NORD

SOUS-DIRECTION DES EXAMENS, DES CONCOURS ET DE LA CERTIFICATION

SERVICE DES RESULTATS ET DES ARCHIVES

Chef du Service par intérim : Monsieur **AHMADOU**, Professeur des Collèges d'Enseignement Secondaire Général, matricule **760 918-Z**, précédemment en service dans la même Délégation, en remplacement de Monsieur **ISSA YAYA**, appelé à d'autres fonctions.



SOUS-DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES

SERVICE DU PERSONNEL ET DE LA SOLDE

Chef du Service par intérim : Monsieur ESSAH MBIDA Etienne Arnaud, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, matricule M-080 095, précédemment en service dans la même Délégation, en remplacement de Monsieur AHMADOU BAKOURA, appelé à d'autres fonctions.

Article 2.- Les Délégué Régionaux des Enseignements Secondaires concernés sont chargés, de l'application de la présente décision qui sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

Yaoundé, le 07 JUIN 2022

AMPLIATIONS

- MINESEC/CAB
- SEESEN
- SG/DRH/DRES CONCERNÉES
- SDACL/INTÉRESSÉS
- ARCHIVES/CHRONO

LE MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES,

